



CNRS CENTRE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

MONTAGE DE PROJETS DE RECHERCHE :
UN COLLECTIF DE COMPÉTENCES
AU SERVICE DES PORTEURS



À des rythmes qui leur sont propres, différentes agences régionales, nationales, européennes ou internationales, affichent des offres de financement aux caractéristiques spécifiques.

À l'argumentaire scientifique correspondent généralement des actions, des acquisitions, des aménagements, des recrutements dont le coût financier ou humain doit être anticipé. Les Services de la Délégation régionale, ou le cas échéant de l'établissement hébergeur ou gestionnaire du porteur de projet, sont là pour soutenir les scientifiques dans ces aspects complexes.



MONTAGE DU PROJET

Les Services Partenariat et Valorisation conseillent et accompagnent les chercheurs dans leurs réponses aux appels à projets quels qu'ils soient, notamment sur les aspects administratifs, financiers et juridiques. Ils maîtrisent les techniques et les règles du montage de projets. En cas d'évolutions significatives au cours du projet, ils prennent en charge la mise en oeuvre des avenants nécessaires.



IMMOBILIER

L'installation d'équipements, la réalisation de travaux ou l'aménagement de locaux entraînent des transformations ou des adaptations impactant le bâti. La faisabilité technique et ses coûts doivent être anticipés et estimés pour être intégrés au budget global du projet et à son planning. Le service Patrimoine et Logistique est à même d'organiser, directement avec le porteur du projet, l'analyse a priori des besoins et des moyens à mettre en oeuvre.



COMMUNICATION

Sur certains appels à projet, des opérations grand public ou ciblées vers des médias ou de potentiels partenaires sont prévues par les financeurs, à la charge des scientifiques de les imaginer et de les organiser. Le Service de la Communication agit directement avec les porteurs pour prévoir et chiffrer tous types d'actions et mettre à leur disposition des supports et des créations graphiques originales.



INFORMATIQUE

Tout projet scientifique comporte un volet informatique fort, tant pour l'accès aux réseaux que pour les modalités futures de gestion des données générées par les équipements. Le Service de Traitement de l'Information accompagne le porteur de projet dans l'évaluation de son besoin informatique, dans l'estimation des coûts associés, cohérents avec l'ambition scientifique à atteindre.



RESSOURCES HUMAINES



Les recrutements de personnels sont multiples et réglementés, notamment dans les projets de type Marie Curie Innovative Training Network. Le Service des Ressources Humaines conseille le laboratoire dans la mise en cohérence des souhaits de postes avec les compétences attendues. La construction du projet scientifique doit par ailleurs prendre en compte les délais liés au processus de recrutement (affichage du profil de poste, accueil de ressortissants étrangers, avis obligatoires Institut / Fonctionnaire de Sécurité de Défense, ...).

SÉCURITÉ



Pour envisager l'arrivée de nouveaux dispositifs expérimentaux, les acteurs locaux de prévention* doivent être impliqués. Des réglementations avec des délais d'instruction variables, peuvent être à prendre en considération : contraintes techniques ou réglementaires, déclaration ou enregistrement préalable, autorisation administrative... Dans l'usage des équipements et des installations, des coûts de maintenance, de vérification, de gestion des déchets sont à intégrer dès le montage du projet, tout comme les moyens humains (dûment formés) indispensables à leur exploitation.

ACHATS ET FINANCES



Le Pôle Achats conseille et assiste les porteurs de projet dans l'évaluation et la définition de leurs besoins. Ensemble, ils déterminent et mettent en œuvre les modalités d'achat et de passation des marchés, dans le respect de la réglementation. Point de vigilance : les dépenses ne peuvent être justifiées et éligibles qu'à la double condition qu'elles soient strictement rattachées à la réalisation du projet et qu'elles correspondent à des activités réalisées durant sa durée conventionnelle.

IMPÉRATIF

Préalablement à toute réponse à un appel à projet, la direction du laboratoire doit être consultée/informée pour évaluer l'impact sur l'unité (gestion, bâtiment, instrumentation, sécurité...).

Lorsque le laboratoire n'est pas hébergé dans un bâtiment CNRS, le porteur de projet doit impérativement se mettre en relation avec les services Patrimoine, Informatique et Sécurité de son hébergeur.

* Assistant de prévention, personne compétente en radioprotection, référent sécurité laser et tutelles, Service prévention et sécurité, Médecin de prévention.

Pour la Délégation régionale CNRS Centre Limousin Poitou-Charentes :

SERVICE PARTENARIAT ET VALORISATION GRAND CAMPUS

Contact : spvgc@dr8.cnrs.fr
Tél. 02.38.25.50.56

SERVICE PARTENARIAT ET VALORISATION LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

Contact : spvp@dr8.cnrs.fr
Tél. 05.49.36.63.69

INFORMATIQUE

SERVICE DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Contact : sti@dr8.cnrs.fr
Tél. 02.38.25.79.89

SÉCURITÉ

SERVICE PRÉVENTION SÉCURITÉ

Contact : sps@dr8.cnrs.fr
Tél. 02.38.25.52.46

RESSOURCES HUMAINES

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Contact : DR08.Liste.SRH.BP.@dr8.cnrs.fr
Tél. 02.38.25.52.39

ACHATS ET FINANCES

SERVICE FINANCIER ACHATS ET COMPTABLE

Contact : DR08.Liste.SFC.Pole.Achats@cnrs.fr
Tél. 02.38.25.78.14

COMMUNICATION

SERVICE COMMUNICATION

Contact : communication@dr8.cnrs.fr
Tél. 02.38.25.79.86

IMMOBILIER

SERVICE PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

Contact : services.techniques@dr8.cnrs.fr
Tél. 02.38.25.52.32



<https://intranet.cnrs.fr/delegations/dr8/>



Photo de couverture : teamwork
© Jacob Ammentorp Lund

CNRS CENTRE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

3E, avenue de la Recherche Scientifique - CS 10065
45071 Orléans Cedex 2
02 38 25 52 00
www.centre-limousin-poitou-charentes.cnrs.fr

Conception : service Communication
CNRS CENTRE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

